

## LIEU DE LA FORMATION :

### IPAG

Université de Montpellier,  
Bâtiment B, Espace Richter,  
195 rue Vendémiaire,  
34960 MONTPELLIER cedex 2

Tram lignes 1-3-4 Rives du  
Lez/Port Marianne.

## SCOLARITE :

Ouverte de 08H00 à 12H00  
et de 14H00 à 16H00. Tél.  
04.34.43.23.03/05/06

## RENSEIGNEMENTS :

[ipag-contact@umontpellier.fr](mailto:ipag-contact@umontpellier.fr)

## TARIFS :

**Etudiant** (*fixé au niveau national*) :  
170 euros

**Etudiant boursier** : 0€.

**Formation continue (salarié,  
demandeur d'emploi, etc...) :**

- si la formation est prise en  
charge (Région, employeur,  
Pôle emploi, etc...) : 2 518 euros

- si la formation est  
directement payée par le  
candidat : 1 268 euros

## Objectifs :

- **Obtenir un diplôme de Licence permettant de se présenter aux concours de catégorie A de la fonction publique**
- **Obtenir les connaissances et les compétences nécessaires pour réussir les épreuves des concours de catégorie A et B de la fonction publique** (concours d'entrée aux IRA, rédacteur / attaché territorial, contrôleur / inspecteur des finances publiques, contrôleur / inspecteur des douanes, inspecteur de la DGCCRF, inspecteur du travail, etc...)

## Publics concernés :

Etudiants en formation initiale titulaires au minimum d'un Bac+2 (120 ECTS).  
Formation continue (salariés, agents publics, demandeurs d'emploi, etc...)

## Contenu :

- Cours : Culture administrative générale, Droit public, Finances publiques, Fonction publique, Economie, Culture numérique, Droit de l'Union européenne, Institutions administratives
- Méthodologie des épreuves des concours : Note de synthèse, Exposé-discussion, Conférences de méthode de culture générale, Dissertation, Langues vivantes

**Equipe pédagogique :** Composée d'universitaires et de fonctionnaires, dont de nombreux membres ou anciens membres de jurys de concours.

**Volume horaire :** 595 heures annuelles.

**Conditions d'accès :** Sur dossier et/ou entretien

Le dossier de candidature est à déposer via l'application E-Candidat (base bleue) de l'Université de Montpellier

**Planning :** Le planning de la LAP est compatible avec l'apprentissage ainsi qu'avec le planning des différentes préparations spécifiques écrites comme orales proposées par l'IPAG (**Voir les fiches des prépas**). Il est ainsi possible de suivre la LAP (éventuellement en apprentissage) + une prépa.

## LES « PLUS » DE L'IPAG :

La Licence d'administration publique est **ouverte à l'apprentissage** au sein des administrations publiques (alternance).

Organisation de conférences avec des hauts fonctionnaires

Possibilité de suivre le Projet Voltaire (amélioration de l'orthographe et de la syntaxe).

